



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : populations sous contrôle
- Phytopte libre du pommier** : attention à bien évaluer la situation et ses conséquences
- Psyle du poirier** : populations sous contrôle
- Pucerons : fin de la migration du cendré
- Carpocapse** : dynamique du second vol en baisse,
Conditions moyennement favorables aux accouplements,
Éclosions de nouveau retardées
 G2 quasi généralisée sur la région
- Eulia** : seconde génération toujours en cours sur la région
- Capua** : vols locaux inférieurs au seuil
- Pandemis** : vols locaux inférieurs au seuil
- Petite tordeuse des fruits** : baisse des captures et des niveaux de dégâts
- Sésie du pommier** : très faibles vols sur la Thiérache
- Cossus-cossus** : pas de capture cette semaine
- Zeuzère** : baisse des captures
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium** : quelques rares parcelles encore concernées localement
- Tavelure** : niveaux de contaminations stables

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune** : baisse des populations capturées
- Mouche de la cerise** : aucune capture cette semaine.

Informations pratiques

- Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

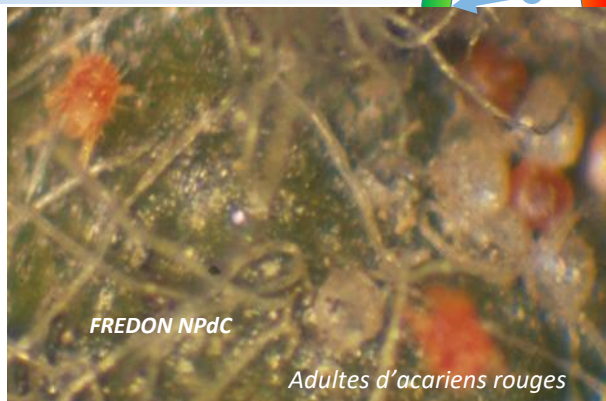
Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges

Très peu, voire aucune, activité n'a été constatée en région au cours de la semaine dernière concernant l'acarien rouge. Cette situation est notamment à mettre en lien avec des populations d'acariens prédateurs relativement bien présentes dans la plupart des secteurs.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.



FREDON NPdC

Adultes d'acariens rouges

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Phytopte libre du pommier**Éléments de biologie**

Ce ravageur peut provoquer occasionnellement des dégâts, notamment cette année, du fait des températures enregistrées au printemps et au début de l'été.

Ce ravageur va engendrer un bronzage et le brunissement de la face inférieure du feuillage. Cet acarien va de plus entraîner une incidence négative sur la qualité des fruits notamment une rugosité oculaire des fruits.

Les populations de cet acarien ravageur sont habituellement contrôlées par les phytoséides et autres punaises présents en parcelles. Le nombre de générations dépendant des conditions climatiques, cette année des populations parfois importantes sont observées.

Situation en parcelles

Au cours des semaines dernières, des populations ont été observées notamment sur les secteurs de l'Arrageois et de l'Avesnois.

Analyse de risque

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque et des effets secondaires sur le contrôle des autres acariens en parcelles (rouges notamment).

**Seuil de nuisibilité :**

Au cours de l'été, sur base de 100 pousses à raison de 50 arbres :
 - 10% de pousses atteintes par au moins une forme mobile.

Attention à l'impact négatif sur les populations d'acariens prédateurs Phytoséides, *Zetzellia mali*, en cas d'intervention.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

La situation a été très calme au cours de la semaine dernière concernant le ravageur. En effet, aucune population (adulte, larve ou œuf) n'a été décelée sur la période sur les secteurs du Neslois qui ont fait l'objet d'observations.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

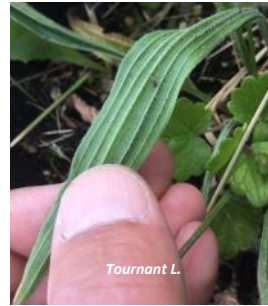
Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons

Puceron cendré : aucune colonie n'a été observée au cours de la semaine dernière. Sur l'ensemble des secteurs, le ravageur n'est plus présent sur pommier mais a migré sur son hôte secondaire, le plantain.



Puceron cendré sur plantain lancéolé



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré

Puceron lanigère : *Aphelinus mali*, a encore été observé dans de nombreux secteurs de la région, comme en Flandres Intérieure et Maritime. Cette présence est notamment à l'origine de la disparition du ravageur, selon les deniers relevés réalisés en parcelles, au cours de la semaine dernière.

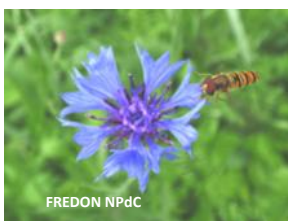


Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrpe



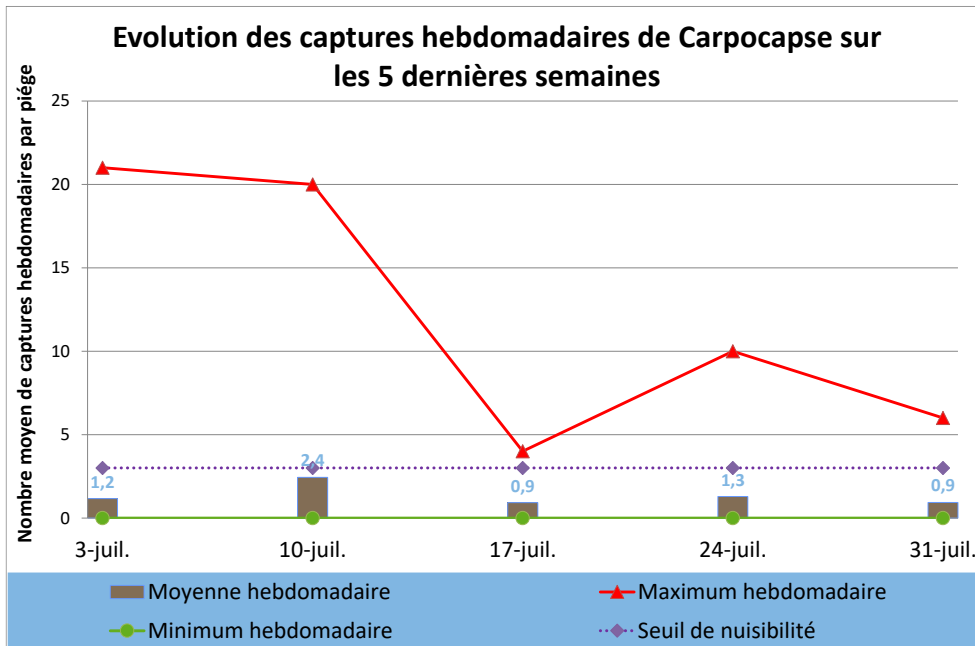
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0				
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	1,5	0,0	↓
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)				0,0		
Thiérache (59-02)	0,1	0,0	↓	0,1	0,0	↓
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)				2,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)					0,0	

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse



Vol des adultes

Une légère baisse des captures moyennes régionales a été enregistrée au cours de la semaine dernière, s'établissant à 0,9 papillon pour la période.

La dynamique de population initiée par le second vol en région dans les secteurs les plus précoces n'a pas été suivie d'effet, notamment en lien avec la dégradation des conditions climatiques.

De ce fait, dans les secteurs où le second vol semble avoir débuté, il y a quinze jours, les populations ont été à la baisse au cours de la semaine dernière. Dans les secteurs, où ce vol devait débiter, dans le courant de la semaine dernière, l'émergence de la seconde génération semble être retardée, avec très peu de papillons capturés sur la période.

En définitive, seul le secteur du Neslois présente un niveau de captures égal au seuil de nuisibilité à l'hectare, au cours de la semaine dernière.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,2	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)		2,0	
Amiénois (80)	2,0	1,5	↘
Thiérache (59-02)	2,0	1,3	↘
Pays de Bray (80-60)	1,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	3,0	↗
St Quentinnois (02)	3,0	1,0	↘
Laonnois (02)	5,0	1,5	↘
Montdidérien (80-60)		1,0	
Beauvaisis (60)	3,5	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été relativement propices aux accouplements du ravageur sur l'ensemble de la région, en début de semaine. Sur la fin de semaine, les secteurs les plus au sud, ont présenté des conditions trop sèches pour permettre les accouplements du ravageur.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	25/07/2017	26/07/2017	27/07/2017	28/07/2017	29/07/2017	30/07/2017	31/07/2017
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrasis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.



Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

La nouvelle baisse des températures, enregistrée au cours de la semaine dernière, a de nouveau retardé les éclosions de larves, issues des pontes prises en référence, initialement prévues pour la fin de semaine passée. Celles-ci ne se réaliseront que dans les jours à venir (voir tableau ci-dessous).

Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine période prise en référence est prévue pour le 1er au 4 août selon les secteurs, correspondant toujours aux accouplements des 16 et 17 juillet.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août	Amiénois (80)	du	16-juil	au	17-juil.	03-août
	du	22-juil	au	23-juil.	06-août						
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août						
Flandre Intérieure (59-62)	du	16-juil	au	17-juil.	03-août	Thiérache (59-02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	07-août		du	29-juil	au	30-juil.	13-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août						
Lille Sud (59)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août	Pays de Bray (80-60)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	06-août		du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août		du	30-juil	au	31-juil.	14-août
Montreuillois (62)	du	16-juil	au	17-juil.	03-août	Neslois (80-60-02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	08-août		du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	Incubation en cours		du	30-juil	au	31-juil.	14-août
La Bassée (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	St Quentinnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	06-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août						
Hainaut (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Laonnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
Abbevillois (80-62)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Montdidérien (80-60)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août
	du	22-juil	au	23-juil.	06-août		du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août		du	30-juil	au	31-juil.	14-août
Arrageois (62)	du	16-juil	au	17-juil.	03-août	Beauvaisis (60)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août
	du	22-juil	au	23-juil.	08-août		du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	Incubation en cours						
Cambrais (59)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil	Soissonnais (60-02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août						
Avesnois (59)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août	Senlisien (60)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	06-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	30-juil	au	31-juil.	14-août						
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature						Omois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions							du	22-juil	au	23-juil.	05-août

Carpocapse (suite et fin)**Modélisation et prévisions**

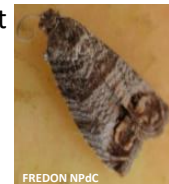
Selon la modélisation, le vol de première génération est désormais terminé sur l'ensemble des secteurs.

Les éclosions de larves sont quant à elles, en moyenne à l'échelle du réseau, à 97% variant de 88 à 100% de larves sortie d'œuf pour cette génération.

Il est impératif de suivre attentivement les pièges en parcelles car l'émergence du vol de seconde génération aurait, toujours selon la modélisation, débuté dans la plupart des secteurs ce que les premiers relevés de captures semblent confirmer. Selon les données à ce jour, le second vol devrait être légèrement plus tardif dans les secteurs de Flandre Intérieure, du Pays de Bray et du Soissonnais, mais bien existant comme sur le reste de la région.

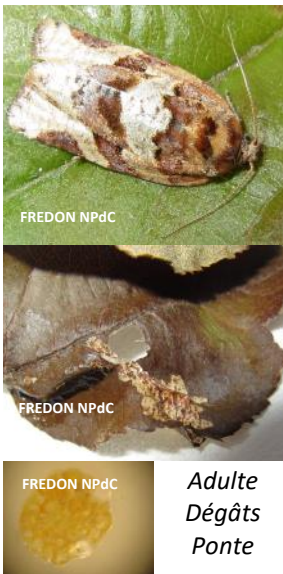


Dans les secteurs les plus précoces, les premières éclosions devraient avoir lieu au tout début du mois d'août.

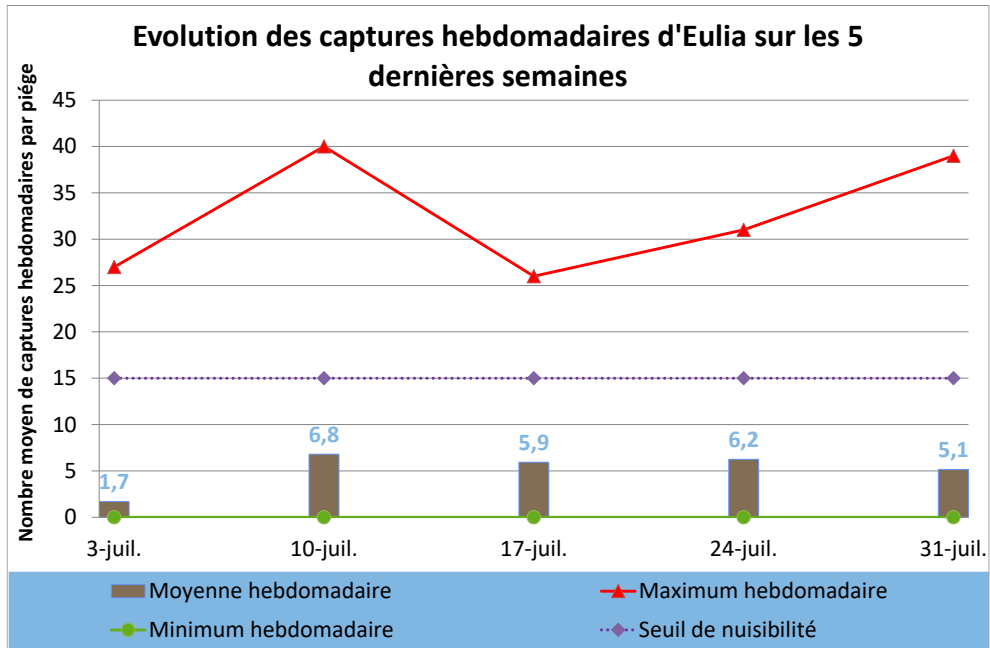


Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de début de G2	% d'émergence des adultes de G2 / % prévisionnel total à émerger	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	97%	28-juil	3/42	12-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	88%	12-août	0/12	26-août
Lille Sud (59)	100%	99%	23-juil	6/49	07-août
Montreuillois (62)	100%	95%	29-juil	2/36	14-août
La Bassée (59)	100%	98%	27-juil	6/46	12-août
Hainaut (59)	100%	99%	23-juil	8/52	06-août
Abbevillois (80-62)	100%	97%	29-juil	3/41	12-août
Arrageois (62)	100%	95%	31-juil	1/34	16-août
Cambrasis (59)	100%	99%	21-juil	14/54	04-août
Avesnois (59)	100%	100%	19-juil	16/58	04-août
Amiénois (80)	100%	95%	29-juil	2/37	13-août
Thiérache (59-02)	100%	98%	24-juil	11/48	07-août
Pays de Bray (80-60)	100%	89%	10-août	0/14	25-août
Neslois (80-60-02)	100%	98%	26-juil	7/48	08-août
St Quentinnois (02)	100%	99%	22-juil	9/53	05-août
Laonnois (02)	100%	99%	23-juil	18/58	03-août
Montdidérien (80-60)	100%	97%	26-juil	5/46	10-août
Beauvaisis (60)	100%	99%	22-juil	10/53	05-août
Soissonnais (60-02)	100%	99%	05-août	0/23	19-août
Senlisiens (60)	100%	98%	29-juil	6/46	11-août
Omois (02)	100%	99%	22-juil	23/54	05-août

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

L'activité du ravageur au cours de ce second vol est toujours aussi diffuse sur le territoire et dans le temps. Même si le niveau de captures moyen a été en légère baisse au cours de la semaine derrière, il ne permet toujours pas d'isoler un véritable pic d'activité à l'échelle régionale.

Plus localement, les niveaux de populations les plus importants enregistrés au cours de la semaine passée l'ont été dans les Flandres et dans une moindre mesure en Thiérache et dans le Montdidérien.

Analyses des risques,

Il est toujours essentiel de maintenir un suivi fréquent des pièges, car il sera effectivement difficile de déceler un véritable pic d'activité du ravageur pour ce vol de seconde génération. Pour le moment les Flandres restent le seul territoire où le niveau de captures est encore au-delà du seuil de nuisibilité.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

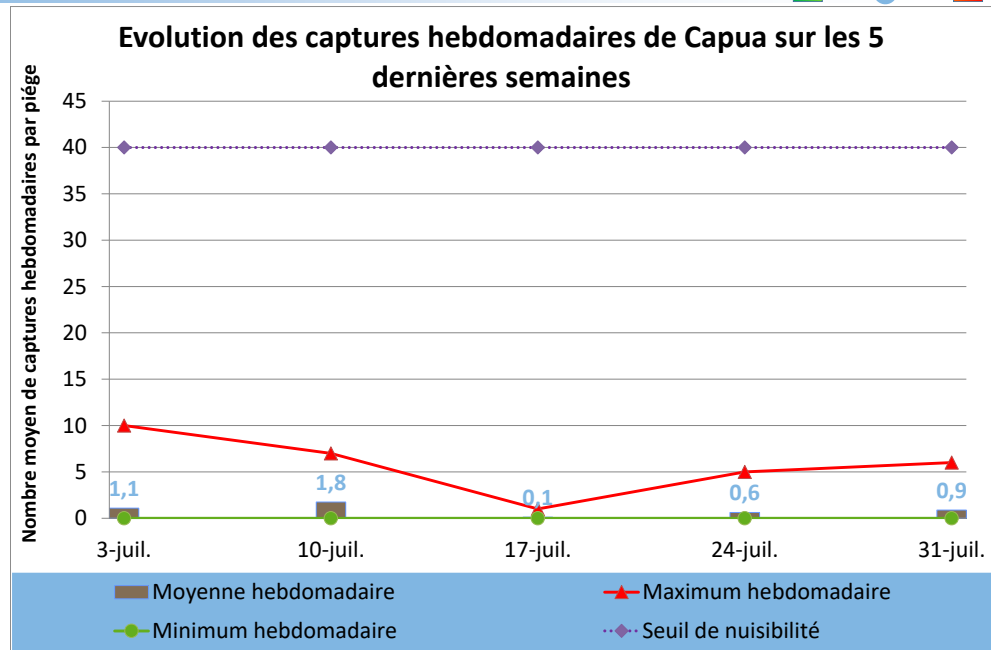
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	17,5	13,2	↘
Flandre Intérieure (59-62)	15,5	15,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	2,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	6,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,0	2,5	↘
Thiérache (59-02)	0,8	6,6	↗
Pays de Bray (80-60)	15,0	4,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)		8,0	
Beauvaisis (60)	19,0	4,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	4,0		
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, la présence du ravageur a été en baisse et détecté uniquement en deux secteurs de la région, l’Amiénois et l’Omois, dans des propositions relativement faibles.

Analyses des risques,

En définitive, les niveaux de captures ont été quasiment nuls sur l’ensemble des parcelles. Aucun dépassement de seuil n’est à signaler pour la période, même sur l’Omois qui a enregistré le vol le plus fort.

Il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

En parcelles sensibles, aucun nouveau signalement de dégât n’a été enregistré au cours de la semaine dernière.

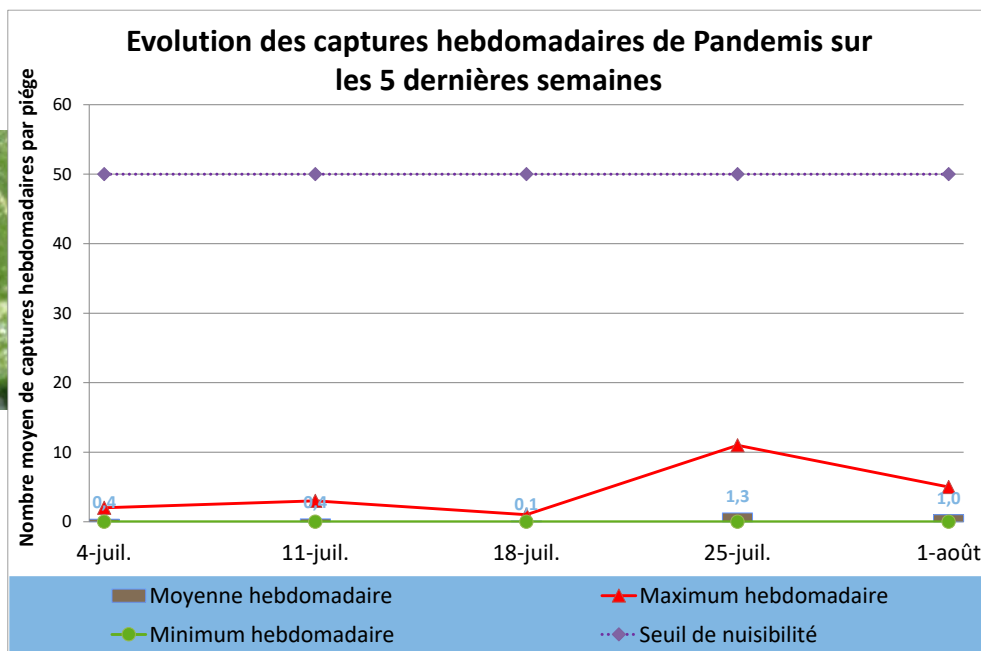
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	5,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		1,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		6,0	

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Le secteur de la Thiérache a été enclin à un vol significatif du ravageur, il y a quinze jours, qui n’a pas été suivi d’effet au cours de la semaine passée. De ce fait, aucun dépassement de seuil n’a été enregistré sur les 18 jours consécutifs du suivi. Des vols locaux ont été enregistrés au cours de la semaine dernière, sur les secteurs Abbevillois, du Pays de Bray et Montdidérien.

Aucun dégât n’est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n’est observé, mais il convient de suivre l’évolution des captures sur secteurs concernés par des vols, afin d’opérer un cumul des captures sur les 18 jours consécutifs afin d’évaluer le franchissement ou non du seuil de nuisibilité.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	11,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	3,0	3,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)		5,0	
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

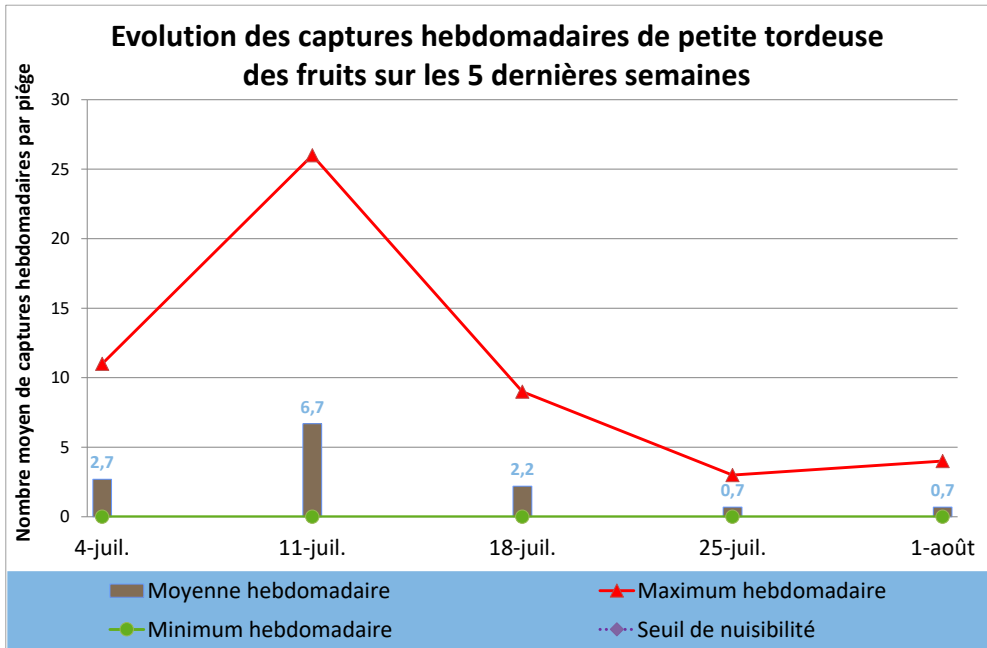
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de captures enregistrées au cours de la semaine dernière ont été en baisse sur l'ensemble du territoire à l'exception d'une très légère augmentation sur le secteur de La Bassée.

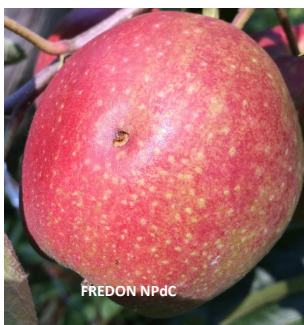
De même, les signalements de dégâts ont été en baisse au cours de la semaine passée. Ceux-ci ont été enregistrés dans le Montreuillois et sur le secteur de La Bassée, pouvant aller jusque 1% de fruits touchés.

Analyses des risques,

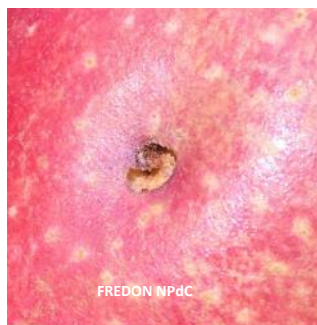
Il convient d'observer attentivement les parcelles actuellement, car de nombreuses sorties de larves s'opèrent actuellement. Il convient de quantifier ces attaques.

Attention à ne pas confondre les dégâts du ravageur avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		3,0	
La Bassée (59)	3,0	4,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,8	0,4	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	1,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



FREDON NPdC

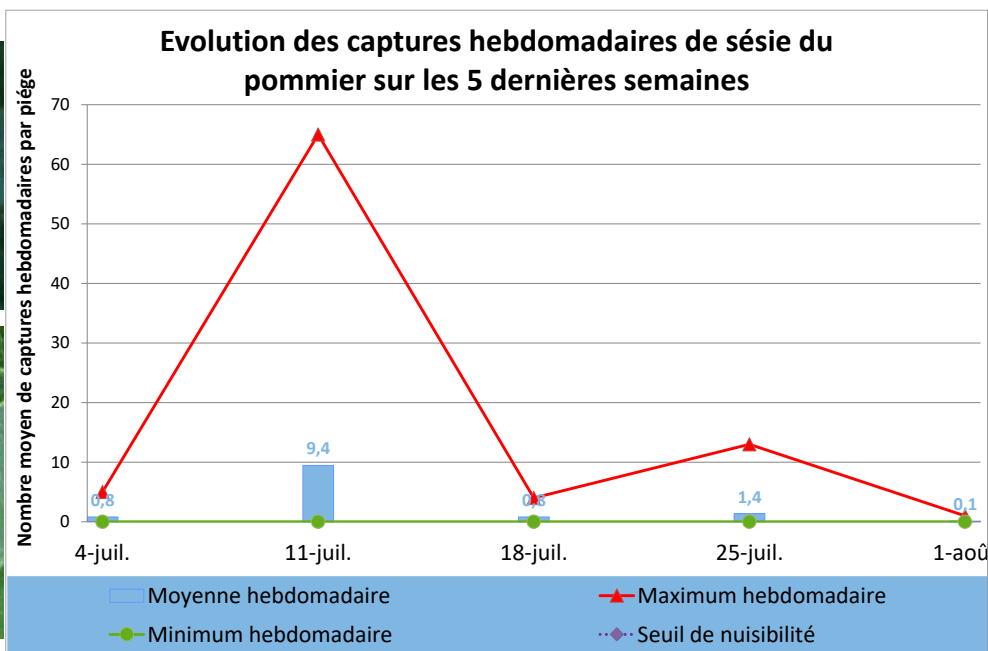


FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Seul le secteur de la Thiérache a été concerné par un vol dans certaines parcelles. Sur les autres secteurs, aucune capture n'a été enregistrée au cours de la période.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Le piégeage alimentaire, s'il n'a pas encore été mis en place à ce jour doit impérativement l'être dans les parcelles sensibles.

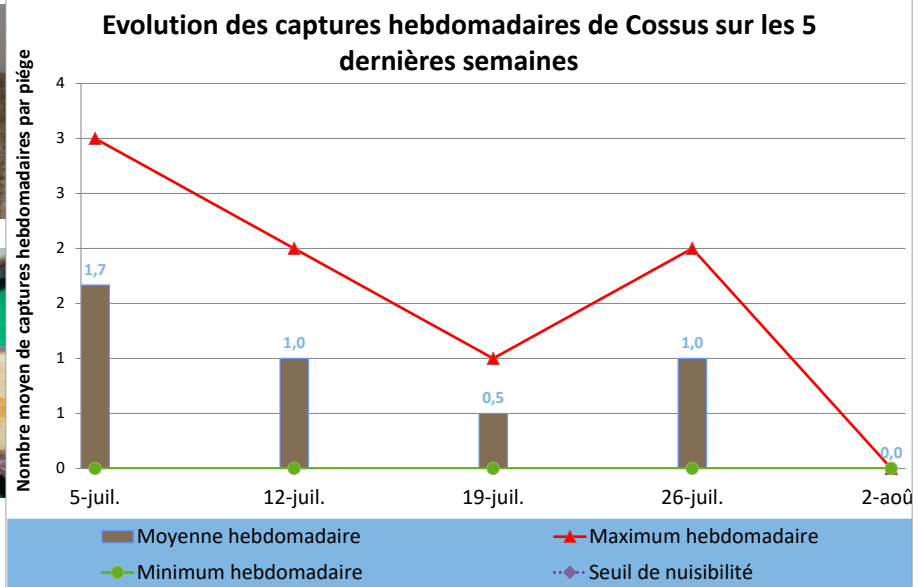
Pensez au renouvellement du contenu des pièges ponctuellement, pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	6,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,7	0,3	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

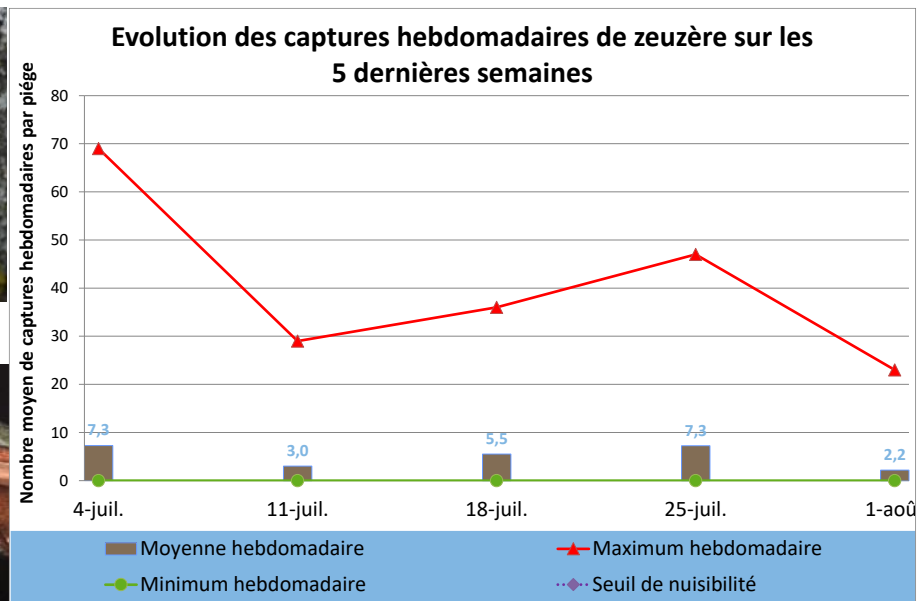
50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Aucune capture n'a été réalisée cette semaine sur la région.

Zeuzère



Une nette baisse des captures a été enregistrée au cours de la semaine passée, sur l'ensemble des secteurs du territoire régional. En définitive, sur la période, le secteur du Neslois et de l'Abbevillois, dans une moindre mesure, ont été les seuls concernés par la présence du ravageur.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

- 2 carpocapse des pommes et des poires
- 3 Cossus cossus est à prévoir.

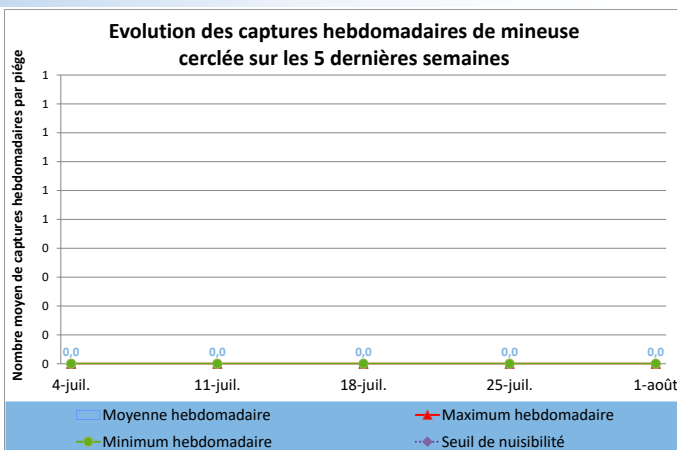
De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut encore s'envisager.



Autres lépidoptères en bref,

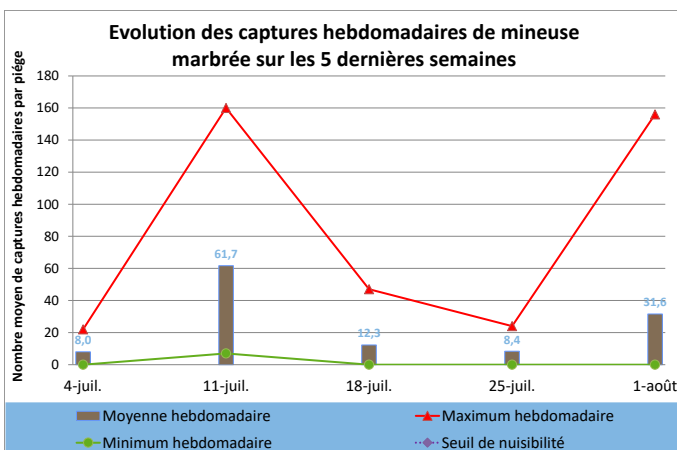
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



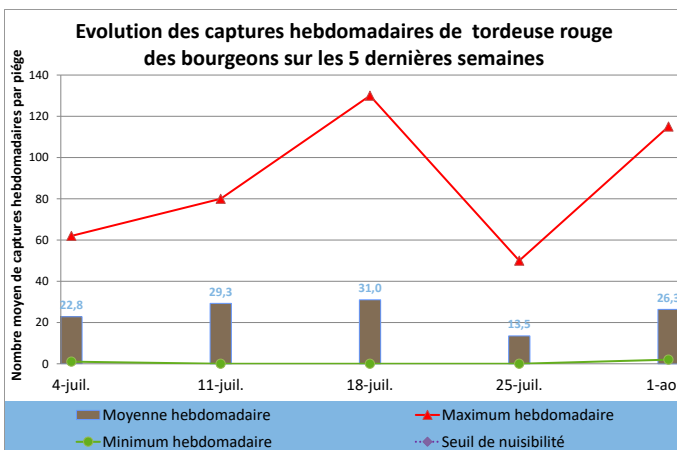
Mineuse marbrée

Un quatrième vol semble se dessiner sur la région. Il a concerné au cours de la semaine dernière, les seules parcelles sensibles de référence de la Thiérache.



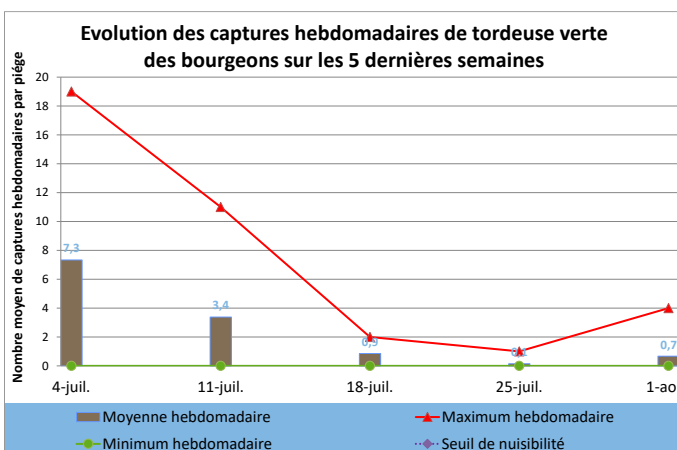
Tordeuse rouge des bourgeons

Un regain d'activité a été ressenti au cours de la semaine dernière sur les secteurs de la Thiérache et du Neslois, alors que la situation a eu tendance à s'apaiser sur les autres secteurs.



Tordeuse verte des bourgeons

Une très légère reprise d'activité a été enregistrée au cours de la semaine passée. Elle n'a en définitive été observée que sur les secteurs Montdidierien et Amiénois.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le cycle de contaminations par la maladie touche à sa fin en région. Les niveaux de contaminations ont été de nouveau à la baisse au cours de la semaine dernière, dans les secteurs où des symptômes de la maladie étaient toujours visibles.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'est, à ce jour, enclin à un dépassement de seuil.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques actuellement limite l'inoculum primaire pour l'an prochain au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,0	↓
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de contaminations sur feuilles et sur fruits ont été relativement stables au cours de la semaine dernière sur l'ensemble de la région. Les secteurs de l'Amiénois et du Soissonnais restent les secteurs les plus « sensibles » à la maladie. Une augmentation visible des dégâts sur feuilles et sur fruits a été enregistrée dans certaines parcelles de la Thiérache au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Les sorties de taches sont désormais terminées pour l'ensemble des contaminations primaires sur l'ensemble de la région.

Gestion des risques,

L'absence de taches permet de lever la vigilance concernant la maladie.

En revanche, si des taches sont présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1	24-juil.	31-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0	1,0	↓	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0			0,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	1,0			2,0	1,0	↓
Thiérache (59-02)	0,0	2,0	↑	0,0	2,0	↑
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0			0,1		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)		0,1			1,0	

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

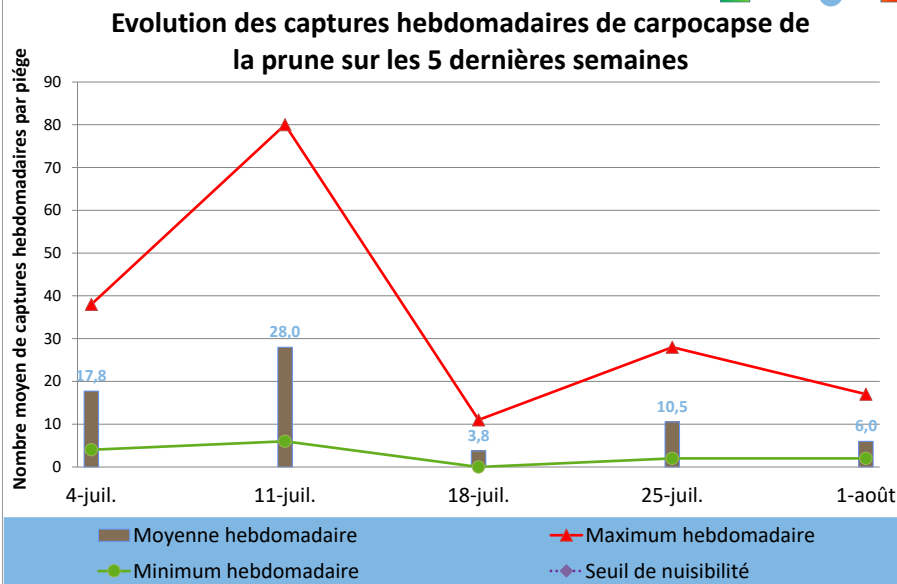


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle.

Suite à la reprise d'activité, d'il y a quinze jours, les niveaux de captures ont été à la baisse sur l'ensemble du territoire au cours de la semaine dernière.

Le secteur de la Thiérache est resté le plus concerné par la présence du ravageur.

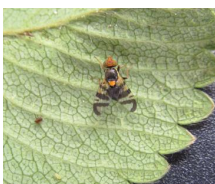
Analyses des risques.

Les conditions sont toujours favorables aux accouplements et pontes du ravageur. Attention à l'approche de la maturité de certaines variétés comme les mirabelles aux dégâts que peuvent engendrer les larves du ravageur sur les fruits.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	25-juil.	1-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	8,0	3,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	28,0	17,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	2,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Aucune capture n'a été à déplorer au cours de la semaine dernière en parcelles de référence.

Attention, au cycle du ravageur qui se reporte toujours préférentiellement sur les variétés au stade de maturité en phase avec son cycle et donc sur les variétés plus tardives désormais.



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Analyses des risques,

La période reste toujours à risque actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles. Attention au report des

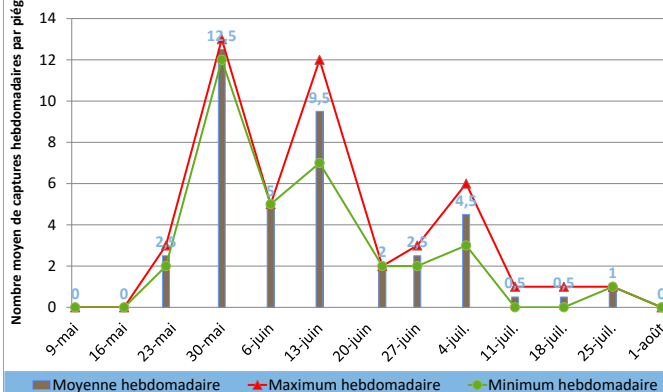
attaques sur les variétés un peu plus tardives désormais.

Éléments de biologie et de reconnaissance

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires ; François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France